GUYON Jean (1794-1870). L'abnégation absolue.

Jean, Louis, Geneviève Guyon est né à Albert, dans la Somme, le 5 avril 1794.
Il passe son enfance à Ville-sur-Ancre, petit village de la Somme dont sa mère est originaire.
Il est ensuite hébergé par son parrain, le docteur Payen, médecin à Albert. Ayant remarqué les dispositions de son filleul, ce dernier l'incite à entamer des études au collège de Saint-Quentin (Aisne) d'abord, puis en 1810 à la faculté de médecine de Paris.
En 1811, Jean Guyon s'engage comme aide-chirurgien dans l'armée impériale.
De juin 1811 à juin 1814, il est affecté comme chirurgien sous-aide à l'île de Walcheren en Hollande.
En 1814, il embarque sur l'*Hermione* pour la Martinique, ce qui lui permet d'étudier sur lui-même le mal de mer, qu'il éprouvera à chaque embarquement.
En 1816, de retour de Sainte-Lucie, possession britannique depuis le traité de Paris du 20 novembre 1814, où il pensait s'installer définitivement, il rejoint la 88e légion à la Martinique, gravement touchée par une épidémie de fièvre jaune. L'épidémie connaît une deuxième flambée en 1821 et fait dix morts parmi les officiers du service de santé. Jean Guyon multiplie les autopsies pour essayer de comprendre cette maladie.
Persuadé de la non-contagiosité de la maladie de l'homme à l'homme, Jean Guyon se propose de mener des expériences sur des condamnés à mort contre l'absolution de leur peine. Mais il trouve tout naturel qu'un médecin doive montrer l'exemple et Pierre Lefort, médecin du Roi à la Martinique, relata ainsi cette expérience :

> Ce courageux médecin a pris le 28 juin 1822, dans la grande salle de l'Hôpital du Fort-Royal, en présence des médecins, chirurgiens, pharmaciens et autres employés de l'hôpital, la chemise d'un homme atteint de la fièvre jaune, toute imbibée de la sueur du malade, s'en est revêtu sur le champ, et a été ensuite inoculé aux deux bras par M. Cuppé, chirurgien entretenu de 1re classe de la Marine, avec la matière jaunâtre des vésicatoires en suppuration ; l'appareil et la chemise ont été gardés pendant 24 heures et levés en présence des témoins.
> Le 30 juin au matin, M. Guyon but un petit verre d'environ deux onces de la matière noire vomie par le sieur Framerie d'Ambucq, commis de la marine, matière qu'il trouva d'une excessive amertume, et après s'être frictionné les deux bras avec cette même matière, il en a été inoculé par M. Cuppé. Le sieur Framerie étant mort le 1er juillet, M. Guyon a revêtu sa chemise toute imprégnée de matière noire encore chaude, et s'est aussitôt couché dans le lit du défunt. Il y est resté six heures et demie, y a sué et dormi en présence des témoins de cette expérience.
> Le malade ayant servi à la première expérience ayant succombé le 2 juillet, l'ouverture de son corps a été faite par M. Guyon. L'estomac contenait une assez grande quantité de matière noire sanguinolente (liquide noir "vomito negro"), et sa membrane interne était rouge et enflammée. M. Guyon a de nouveau été inoculé aux deux bras avec cette matière, et les piqûres recouvertes par la surface altérée de morceaux pris dans les parois de l'estomac. L'appareil a été levé vingt-quatre heures après l'application.
> Les parties inoculées étaient enflammées, douloureuses, et les glandes axillaires un peu tuméfiées ; ces accidens [sic] se sont dissipés au bout de trois jours, et la santé de M. Guyon n'en a pas été autrement affectée.

Pierre Lefort poursuit : « Pour se soumettre à de telles épreuves, il faut, si convaincu que l'on soit de son opinion, une force de caractère et de résolution qui, certes, n'est donnée qu'à un bien petit nombre d'hommes ; *(...)* une abnégation complète de soi-même peut seule, en pareille matière, rendre l'homme supérieur à toutes les répugnances et aux dégoûts les plus naturels. »
En 1824, Jean Guyon part à La Désirade pour étudier la lèpre auprès des malades issus des possessions françaises aux Antilles.
De retour en France en 1826, il fait un séjour en Angleterre pour étudier le système hospitalier qu'il avait déjà apprécié à Sainte Lucie.
Il est alors affecté au 46e de ligne à Toulon, puis est nommé directeur de l'hôpital de l'île de León dans la baie de Cadix en Espagne. Il y poursuit ses études sur la fièvre jaune qui sévit sur toute la côte et étudie également le tarentisme.
De retour en France en 1829, il est affecté au 15e de cavalerie de Verdun.
En 1831 éclate en Europe la première épidémie de choléra. Le 18 juin, le ministre de la Guerre envoie en Pologne une commission composée de Jacques Guyon, de Chamberet de l'hôpital de Lille, Jacques de l'hôpital de Colmar et Trachez de l'hôpital de Strasbourg. Jacques périra du choléra qu'il a contracté au cours de la mission. Jacques Guyon s'arrête à Kolo, à quelques kilomètres de Varsovie pour étudier les premiers cas et multiplier les autopsies.
Pour prouver la non contagiosité du choléra, il n'hésite pas à s'inoculer deux fois du sang de cholérique, puis de la matière blanche de l'intestin grêle et à se vêtir de la chemise d'un cholérique décédé.
Il poursuit sa mission jusqu'à la chute de Varsovie et regagne la France par l'Allemagne et l'Autriche. Il démontre que la progression du choléra se fait d'est en ouest, de la Russie à l'Autriche.

À Salzbourg, il s'intéresse au crétinisme, sans en découvrir l'étiologie.
De retour à Paris en 1832, il est rejoint par l'épidémie de choléra. Il l'étudie à Paris en 1832 et en 1833 en pays d'Arles.
En 1833, il est affecté aux hôpitaux de l'armée d'Afrique et devient le premier professeur de l'hôpital d'instruction d'Alger, nouvellement créé.
Le choléra sévit à Alger en 1835, à Bône et Constantine en 1836.
Le 9 mai 1838, il est nommé chirurgien en chef de l'armée d'Afrique.
Il conclut sa carrière avec le grade de médecin-inspecteur du service de santé à Alger. Il avait été élu membre correspondant de l'Académie des sciences le 25 février 1856.
Jean Guyon décède le 24 août 1870 dans le 1er arrondissement de Paris.
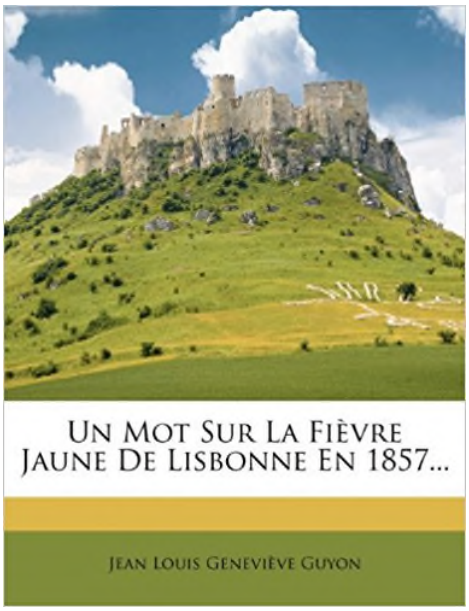
La commune d'Albert (Somme) a une rue Guyon.
On doit également à Jean Guyon de nombreux ouvrages et articles scientifiques.